



HAL
open science

Licence professionnelle Production et maintenance industrielles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Production et maintenance industrielles. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02028174

HAL Id: hceres-02028174

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028174>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Production et maintenance industrielles

Université de Reims Champagne-Ardenne
(URCA)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, technologies, ingénierie

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Production et maintenance industrielles* (PMI) est une formation diplômante qui a pour but de former des professionnels capables de prendre en charge l'ensemble des équipements de production dans l'industrie manufacturière. L'originalité de cette formation réside dans l'acquisition d'une double compétence « gestion de production » et « maintenance » au sein d'un même parcours de formation. Cette formation est ouverte aux étudiants en formation initiale, en apprentissage, en contrat de professionnalisation et en validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP). Les enseignements sont dispensés à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Reims-Châlons-Charville (RCC).

A l'issue de cette formation, les diplômés sont aptes à gérer un service maintenance dans ses différentes spécialités (hydraulique, électricité, mécanique, *etc.*) et objectifs (organisation, planification, management des projets, *etc.*) et de mettre en place ou de gérer un système de production.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de la formation sont clairement définis : la licence professionnelle (LP) permet de former des cadres intermédiaires aux métiers de la production et de la maintenance. Il s'agit d'acquérir des compétences dans la mise en place et la gestion des systèmes de production industrielle, et dans l'identification des moyens nécessaires à la maintenance et/ou l'évolution du processus de production.

L'articulation entre la production et la maintenance est pertinente. La maintenance est au service d'un système de production amélioré, optimisé et rentable.

L'approche d'une formation associant deux métiers complémentaires en fait une formation singulière, qui offre aux étudiants un panel de postes plus important.

Les compétences et les métiers respectent la classification Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME). La formation vise des métiers relatifs à la production et la maintenance industrielle qui sont en cohérence avec les compétences développées par la formation.

Organisation
<p>La formation se déroule sur le site de l'IUT Reims-Châlons-Charleville (RCC). Cette formation est ouverte aux étudiants en formation initiale, en apprentissage, en contrat de professionnalisation et en VAE ou VAP. Les trois quarts des heures des six unités d'enseignement (UE) théoriques sont dispensées sur le premier semestre avec une organisation prenant en compte les différentes modalités d'enseignement (formation initiale ou alternance), l'autre quart est enseigné au second semestre. Le stage et le projet sont deux UE distinctes qui se déroulent durant le premier semestre pour les projets et le deuxième semestre pour le stage (15 semaines).</p> <p>L'équipe pédagogique doit réfléchir aux moyens et organisation à mettre en œuvre pour favoriser la formation en alternance qui reste limitée.</p> <p>La part des enseignements dédiés à la mise en pratique (projets tuteurés, travaux pratiques et stage) est importante (supérieure à 50 %), ce qui est en cohérence avec les objectifs d'une licence professionnelle.</p> <p>L'unité d'enseignement 1 <i>Conduite de projets</i> manque de cohérence (anglais, automatismes, statistiques, etc.). Son contenu doit être revu et réparti éventuellement dans de nouvelles UE.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est orientée vers les activités industrielles implantées dans la région Grand Est. Plusieurs entreprises du tissu économique de la Champagne-Ardenne sont associées à la formation (ArcelorMittal, Nestlé, etc.). Elles offrent des stages et des contrats de professionnalisation, et participent à la formation par le biais d'intervenants assurant des cours en <i>management</i> de projet, sécurité et environnement, maintenance, etc. Les professionnels contribuent également à l'évolution de la formation grâce à des propositions formulées au conseil de perfectionnement.</p> <p>Plusieurs licences professionnelles du même domaine sont présentes dans l'offre régionale ou nationale mais avec des spécificités qui les singularisent. La spécificité de la formation, en double compétence, lui permet d'être bien positionnée dans son environnement sans être en doublon avec des formations existantes. L'accentuation du domaine « production » contribuerait à une différenciation encore plus marquée.</p> <p>Le lien avec la recherche est présent au travers de six enseignants-chercheurs issus de différents laboratoires de recherche qui interviennent dans la formation. Cela favorise la connexion entre la formation et la recherche, et aussi l'utilisation de moyens techniques de bancs d'essais et de mesure en adéquation avec le milieu industriel.</p> <p>Le rapport d'autoévaluation ne détaille pas la nature et la formalisation des partenariats avec les industriels.</p> <p>La formation gagnerait à formaliser quelques partenariats (conventions flexibles). Cela aurait un impact positif sur l'augmentation des contrats de professionnalisation, des VAP et VAE.</p> <p>La formation n'est pas co-habilitée et il n'y a pas de mutualisation d'enseignement.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée de onze enseignants provenant exclusivement du département Génie mécanique et productique. Elle est complétée par huit intervenants du monde professionnel, en activités dans le monde industriel, dont les fonctions se situent au cœur des deux métiers et sont en adéquation avec les objectifs de la formation. Ils proviennent d'un panel représentatif d'entreprises. Le taux de participation des intervenants du secteur socioprofessionnel est élevé (supérieure à 40 % des intervenants et 29 % du volume horaire global).</p> <p>L'ouverture vers d'autres filières de formation du même domaine dispensées régionalement (par exemple, la licence professionnelle <i>Techniques avancées de maintenance</i> de l'IUT de l'URCA) pourrait être une source de mutualisation et d'enrichissements.</p> <p>Les modalités de réunion de l'équipe pédagogique sont clairement décrites. L'équipe se réunit très régulièrement (huit fois par an), plus deux réunions du conseil de perfectionnement.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'effectif est stable et se situe autour de 23 étudiants. Il comportait sept contrats de professionnalisation en 2014-2015 et seulement deux contrats en 2015-2016. Ainsi, la formation en alternance reste faible, sans que les causes en soient analysées.</p> <p>L'origine des étudiants, qui proviennent majoritairement de BTS (brevet de technicien supérieur), est très peu diversifiée. Le maintien voire l'augmentation de l'effectif pourrait résulter d'une diversification du recrutement vers les DUT (diplôme universitaire de technologie) et les L2 (deuxième année de licence généraliste), aucun étudiant ne provenant de ces deux dernières formations.</p> <p>Il n'est fait mention d'aucune VAE ou VAP sur les cinq dernières années. Cette voie de recrutement devrait être favorisée dans une région où la valorisation des acquis pourrait être un moyen de différenciation sur un marché du travail difficile.</p> <p>Le taux de réussite est correct et varie entre 88 % et 91 %.</p> <p>Le taux de recherche d'emploi (25 %) à 30 mois reste important, alors que le taux d'insertion professionnelle n'est que de 35 % à six mois et de 58 % à 30 mois. Ce faible taux d'insertion professionnelle peut s'expliquer par un contexte de forte désindustrialisation de la région. C'est un indicateur à suivre de près par le conseil de perfectionnement pour</p>

<p>l'évolution de la formation. Vu le contexte économique difficile du bassin d'emploi, il n'est pas suffisant pour remettre en cause l'adéquation de la formation aux attentes de l'industrie mais si cela persiste, il faudra en tenir compte et l'intégrer dans la gestion des effectifs.</p> <p>L'élargissement du périmètre de recherche d'emploi à d'autres bassins économiques devrait être encouragé par les responsables de la formation.</p> <p>Le taux de poursuite d'études (25 %) est un point d'attention. Il est analysé par l'équipe pédagogique comme un moyen de retarder l'entrée sur le marché du travail. Il serait intéressant de connaître les formations complémentaires suivies par les diplômés et leur taux d'insertion après ces formations.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>L'intervention de six enseignants-chercheurs dans la formation permet de sensibiliser les étudiants à la recherche et à faire évoluer le contenu de la formation. Toutefois, les modalités permettant de concrétiser le lien entre la formation et la recherche ne sont pas explicitées.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>La part importante accordée à la mise en situation des étudiants (stage, projet) montre que la professionnalisation est un des piliers de cette formation, qui met un accent fort sur le savoir-faire.</p> <p>Les objectifs en termes de compétences professionnelles sont clairs et bien définis dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).</p> <p>Plusieurs professionnels interviennent dans la formation sur des thématiques relevant de la gestion de projet, la production, la communication, la sécurité et l'environnement, la maintenance, <i>etc.</i></p> <p>La mise en place d'un plan d'action pour développer des partenariats avec des industriels serait un plus pour la formation.</p> <p>Il n'est pas fait mention de la délivrance d'habilitations (électriques, certificat d'aptitude à la conduite en sécurité - CACES, <i>etc.</i>) en lien avec l'activité.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Le stage et le projet tuteuré (deux unités d'enseignement distinctes) occupent une place prépondérante dans la formation, avec un encadrement des étudiants tout au long du parcours. La durée du stage est conforme aux textes (15 semaines). C'est un point positif de la formation.</p> <p>Pour les étudiants hors formation initiale, le projet est réalisé dans le cadre de leur activité professionnelle.</p> <p>L'intensification de partenariats industriels pourrait être un moyen pour accroître les sujets de projet en lien direct avec le monde socio-économique et compenser ainsi le manque de disponibilité des industriels pour suivre les étudiants durant le stage.</p> <p>Encourager les stages à l'étranger serait un point d'amélioration supplémentaire.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La formation accueille un nombre croissant d'étudiants étrangers (quatre en 2015). Au-delà de cet accueil, un partenariat a été réalisé avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). C'est un atout pour la formation mais ses modalités ne sont pas décrites (combien de mobilités et d'échanges ?).</p> <p>L'ouverture vers des entreprises ou des groupes internationaux est à développer, particulièrement vers l'Allemagne, pour créer de nouveaux débouchés pour les étudiants. Une convention Erasmus (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>) avec une université européenne serait un signe supplémentaire d'ouverture.</p> <p>Le renforcement du nombre d'heures d'anglais (20 heures actuellement) est indispensable (enseignement, soutenance en anglais) pour favoriser la mobilité des étudiants.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Les admissions sont gérées à l'aide du portail Ciell2 (portail de gestion des candidatures) et suivent un processus classique (analyse de dossier et entretien oral). Aucune indication n'est donnée sur le taux d'admission ni sur l'origine des candidats.</p> <p>La formation ne propose pas de dispositif particulier de passerelle. Ce point est à améliorer car il est fait mention d'une forte disparité de niveau entre les étudiants.</p> <p>Un module de mise à niveau est parmi les axes d'amélioration proposés. Les outils d'aide à la réussite ne sont pas exposés.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le rapport ne fait pas particulièrement mention de la place des enseignements numériques (<i>e-learning</i> ou <i>massive open online course</i> - MOOC). La formation est proposée en formation initiale, alternance, formation continue. L'enseignement se fait en présentiel suivant un calendrier commun aux différentes formations. Il n'est fait mention d'aucun dispositif spécifique pour les étudiants ayant des contraintes spécifiques.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'acquisition des connaissances est appréciée et évaluée par un contrôle continu régulier. Le jury se réunit chaque semestre pour valider le semestre en fonction des résultats, de la motivation, de l'investissement dans les projets et des absences injustifiées. Les décisions sont consignées dans un procès-verbal. Les règles de délivrance du diplôme sont explicitées mais celles relatives à d'éventuelles compensations ne sont pas soulignées. Les compétences attendues sont conformes à la fiche RNCP et le supplément au diplôme est joint en annexe.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'acquisition des compétences est appréciée et évaluée par un enseignant tuteur pour les étudiants en formation continue. Des visites en entreprise permettent d'ajuster les missions. Le suivi se fait via un livret renseigné par l'étudiant et les tuteurs (tuteur en IUT et tuteur industriel). La mise en place d'un portefeuille des compétences serait un plus, une démarche est en cours.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés à 30 mois est réalisé par l'Observatoire du suivi de l'insertion professionnelle et de l'évaluation (OSIPE) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. L'enquête est incomplète puisqu'elle n'intègre pas les chiffres de 2013. Une enquête à six mois est réalisée en interne mais elle est aussi incomplète pour l'année 2015. Ces points mériteraient d'être plus étoffés. L'analyse des postes occupés par les étudiants, réalisée sur la promotion 2014, est pertinente. Il faut systématiser cette démarche en la complétant par un suivi plus actif des diplômés, via les réseaux sociaux par exemple. Ceci permettrait une analyse plus exhaustive des résultats, notamment en ce qui concerne le faible taux d'insertion professionnelle.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement est mis en place conformément à l'article L611-2 du code de l'éducation. Il comporte des enseignants, des professionnels ainsi que des représentants des étudiants. Il serait important de communiquer les procès-verbaux de réunion afin de connaître les évolutions possibles de la formation sur la base des propositions des différentes parties prenantes (enseignants, étudiants, administratifs et professionnels). L'évaluation de la formation par les étudiants a été réalisée une fois pendant le quinquennat mais n'est plus maintenue depuis deux ans. La formation gagnerait à la mettre à nouveau en place.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La part importante donnée aux enseignements pratiques et à la mise en situation des étudiants.
- Les compétences variées et la coordination de l'équipe enseignante.
- Une formation adaptée aux industries manufacturières de la région Grand Est.
- Une formation qui allie la production et la maintenance.

Points faibles :

- Le faible taux d'insertion professionnelle et le taux de poursuite d'études important.
- Le suivi des diplômés peu qualitatif et incomplet.
- L'absence de partenariats avec des industriels.
- Recrutement pas assez large (majorité d'étudiants issus de BTS).

Avis global et recommandations :

Cette formation, qui est pilotée par une équipe pédagogique variée et très impliquée, affiche un positionnement scientifique différencié, assurant à ses diplômés une double compétence qui leur offre un panel de métiers plus large.

Le taux d'insertion professionnelle reste peu élevé à 30 mois (moins de 60 %), cela peut s'expliquer par un contexte économique difficile pour l'industrie et une forte diminution de la catégorie d'emplois ciblés par cette formation. Le conseil de perfectionnement devrait continuer à suivre avec attention cet indicateur. Il serait pertinent de mettre en place une démarche pour améliorer les enquêtes de suivi, ce qui permettrait de mieux connaître le devenir des étudiants et ainsi mieux comprendre les causes des non insertions professionnelles (adéquations aux attentes du monde industriel, compétences, effectifs, *etc.*).

Le développement de nouveaux partenariats avec les industriels pourrait être une piste pour faciliter l'insertion des diplômés.

L'équipe pédagogique devrait réfléchir aux moyens et à l'organisation à mettre en œuvre pour amplifier la formation en alternance et diversifier les origines des étudiants. Les autres points à développer seraient les suivants : la promotion de la formation continue, la diversification des profils de recrutement des étudiants, et les partenariats formels avec les partenaires industriels.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle *Production et maintenance industrielles*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

- Dans la partie Organisation : « *L'équipe pédagogique doit réfléchir aux moyens et à l'organisation à mettre en œuvre pour favoriser la formation en alternance qui reste limitée.* »

Il est à noter que 10 contrats de professionnalisation en 2016-2017 ont été signés dans le cadre de la LP PMI.

- Dans la partie Positionnement dans l'environnement : « *Le rapport d'autoévaluation ne détaille pas la nature et la formalisation des partenariats avec les industriels. La formation gagnerait à formaliser quelques partenariats (conventions flexibles). Cela aurait un impact positif sur l'augmentation des contrats de professionnalisation, des VAP et VAE.* »

Diverses campagnes de recherches de partenariats sont actuellement en cours : recherche de contrat avec les entreprises qui ont déjà recruté des étudiants de cette licence, courriers envoyés à toutes les entreprises du secteur secondaire qui ont déjà pris en stage des étudiants « IUT », visites et présentations éventuelles aux entreprises de la licence lors des visites entreprises...

- Dans la partie Place de la professionnalisation : « *Il n'est pas fait mention de la délivrance d'habilitations (électriques, certificat d'aptitude à la conduite en sécurité CACES, etc.) en lien avec l'activité.* »

Nous prévoyons de monter une coopération avec un établissement secondaire qualifié délivrant des habilitations électriques.